

Nomination d'un gérant salarié d'une eurl

Par pages34, le 07/02/2011 à 19:00

Bonjour,

Je suis actuellement gérant majoritaire (100%) non salarié de la société que j'ai créée. Je voudrais en rester propriétaire entièrement tout en me dégageant de toute responsabilité. Est-ce possible de nommer un gérant salarié qui prendra à sa charge tout risque juridique, financier... dans la limite de l'EURL?

et si oui, pour insister vraiment : serais-je réellement dégagé de toute responsabilité ?

Merci pour votre réponse.